



Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement d'amendement au zonage n° 2018-554

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 6 mars 2018, le Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Shefford a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 2018-554 modifiant le règlement de zonage n° 2016-532 de la Municipalité du Canton de Shefford ».

Description des zones concernées :

- **Les zones AF-1 à AF-17** pour les articles 4 et 5.
Les zones AF-1 à AF-17 sont délimitées par la zone agricole permanente (zone verte). Une illustration de ces zones est disponible à la mairie.
- **La zone I-1** pour les articles 4 et 5.
La zone I-1 est délimitée au sud par la limite territoriale séparant Waterloo et le Canton de Shefford, au nord, à l'est et à l'ouest par la zone AF-15. Une illustration de cette zone est disponible à la mairie.
- **L'ensemble du territoire de la Municipalité du Canton de Shefford** pour les articles 2 et 3.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- de revoir les conditions d'obtention d'un certificat d'autorisation lors d'un projet d'abattage d'arbres d'essences commerciales dans les zones AF-1 à AF-17 et I-1;
- d'interdire les installations de transfert de matières résiduelles sur l'ensemble du territoire.

AVIS est par la présente donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation le 27 mars 2018, à 18 h 30, à la Mairie du Canton de Shefford située au 245, chemin Picard, Canton de Shefford, Québec, J2M 1J2.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil municipal d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité. Ce projet ne comprend pas de dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

FAIT À LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SHEFFORD, LE 16 MARS 2018.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, gma

Sylvie Gougeon